



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pommes

Question écrite n° 122258

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'augmentation particulièrement importante du prix des pommes. En effet, depuis moins de cinq ans, les pommes qui étaient un fruit de consommation populaire, pour de nombreuses familles de notre pays, a augmenté de plus de 100 %. Cette constante augmentation du prix des pommes pose un réel problème de coût de la vie dans l'équilibre alimentaire réclamé par les diététiciens de notre pays. La pomme ne peut devenir un produit de luxe, car elle était traditionnellement un aliment de consommation courante très prisé par les médecins, qui prônent notamment souvent ce fruit pour ses vertus digestives, par sa très forte composition en pectine et fibres alimentaires. Le prix de la pomme devrait être observé et régulé dans les mois et les années qui viennent. Il lui demande donc de lui préciser ce qu'il compte entreprendre en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122258

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3650